

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



Béatrice CHERRIER

LAURÉATE DU TERRITOIRE HAUTE VALLÉE DE LA SARTHE - En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :
Gestion

LOCALISATION

Pays de la Loire (Sarthe)
Haute vallée de la Sarthe (Villeneuve-en-Perseigne)



Section : Agroforesterie
Catégorie : Gestion



FOCUS PROJET

La ferme a l'une des plus fortes densités bocagères du secteur : 200 m/ha (contre 86 m/ha en moyenne sur le territoire). Elle dispose d'un réseau de haies en bon état, qui entourent des prairies permanentes où l'on trouve des mares et un petit verger. Si les arbres étaient présents à la reprise de la ferme, ils sont devenus une passion.

Béatrice CHERRIER dispose d'une ferme de 29 ha, 100 % en prairie permanente. Elle élève un troupeau de vaches limousines engraisées à l'herbe, reconnues pour la qualité de leur viande. Sa ferme est située dans la zone Natura 2000 Bocage à pique-prune au Nord de la forêt de Perseigne, ce qu'elle considère comme une chance et une responsabilité. Elle s'investit pour la protection de la valorisation de ce patrimoine. Béatrice est une personne moteur et très engagée localement : elle a notamment été à l'origine d'un PSE sur le secteur (dont elle bénéficie), qui vient donner une valeur ajoutée à son bocage. Les haies ont un rôle important pour sa ferme, elles servent d'abri à son bétail, de production de bois pour le chauffage et les plaquettes litière. Béatrice mène d'ailleurs une expérimentation avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe sur 5 ans, pour tester les effets fertilisant du fumier avec des plaquettes ou un mélange plaquettes/foin. Elle participe à de nombreuses expérimentations et se rend fréquemment à des journées sur l'agroforesterie, le bois, les arbres (têtards), etc. Elle accueille aussi des événements sur sa ferme, sur les arbres têtards, le Végétal local, etc. Béatrice questionne beaucoup ses pratiques et agit en faveur du bocage : replantation de haies, création de nouveaux arbres têtards, greffage d'arbres fruitiers, etc. Au-delà d'une gestion exemplaire, elle œuvre pour le maintien voire la recréation d'un lien social via la préservation du bocage.



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Parc naturel régional
Normandie-Maine



LE MOT DE LA LAURÉATE

« Il est indispensable de conserver les arbres têtards, ils étaient là avant moi et ils seront là après moi. Les arbres sont engagés sur nos territoires depuis 300 ans, et ils seront une richesse de la ferme pour le futur ! Ce sont des richesses qu'il faut garder, c'est une priorité. »

Béatrice CHERRIER



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Des haies diversifiées, en bon état, mais aussi un verger, des mares et des prairies
- Une éleveuse engagée et même instigatrice de différentes démarches (Natura 2000, MAEC, PGDH, PSE), qui se forme
- Une véritable utilité des arbres pour la ferme : abri pour le bétail, mais aussi production de bois pour le chauffage et la litière plaquettes
- Une action concrète en faveur du bocage : replantation de haies, création et entretien d'arbres têtards, greffage d'arbres fruitiers, etc.
- Une ferme ouverte sur l'extérieur et génératrice de lien social : expérimentations avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe, le CIVAM Pays de la Loire, accueil d'animations, etc.



Parc naturel régional Normandie-Maine – Haute vallée de la Sarthe (Sarthe – Pays de la Loire)

Haute vallée de la Sarthe

La Haute vallée de la Sarthe : un territoire d'élevage et de bocage

EN SAVOIR PLUS :

La Haute vallée de la Sarthe est une zone Natura 2000 située à l'Est du Parc naturel régional Normandie-Maine, à cheval sur le département de l'Orne (région Normandie) et de la Sarthe (région Pays de la Loire). 80 % des surfaces sont en prairies permanentes : prairies de fauche, prairies pâturées, prairies humides. Il s'agit d'un secteur majoritairement dédié à l'élevage bovins (mixte ou viande), même si les grandes cultures y gagnent du terrain. Le pâturage tient une place importante dans le secteur, avec beaucoup de haies entourant des prairies. Ces haies anciennes accueillent une biodiversité importante, notamment du pique-prune, puisque la commune de Villeneuve-en-Perseigne est aussi sur la zone Natura 2000 Bocage à *Osmoderma eremita* au Nord de la forêt de Perseigne par exemple.

Le réseau hydrographique du secteur est dense, composé de la Sarthe, de fossés, d'étangs, de mares et d'autres zones humides. Les enjeux de ce territoire sont :

- Le maintien voire la restauration de la diversité des prairies
- Le bon état des cours d'eau
- Le maintien et le renouvellement du bocage.

Territoire d'élevage, la vallée de la Sarthe était autrefois réputée pour l'engraissement des bœufs. L'agriculture y est aujourd'hui tournée vers des élevages herbagers extensifs pour de la production de viande de qualité.

CONTACT :

Mariette PETITJEAN, chargée de mission bocage au PNR Normandie-Maine, mariette.petitjean@parc-normandie-maine.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

5

Candidats au jury local

2^{ème}

Edition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Elevage de bovins mixte à tendance viande, et quelques grandes cultures

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Paysages bocagers composés majoritairement de prairies mais aussi de plus en plus de grandes cultures. Densité bocagère de 86 m/ha en 2020